

Zeitschrift: L'Afrique explorée et civilisée
Band: 10 (1889)
Heft: 9

Artikel: Bulletin mensuel : (2 septembre 1889)
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-133641>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN MENSUEL (2 septembre 1889¹).

Dans une assemblée réunie au Victoria-Institute, notre savant compatriote, **M. Édouard Naville**, a fait un exposé des fouilles qu'il a exécutées en 1888 et 1889 dans les ruines de l'ancienne **Bubastis**. Après avoir retrouvé l'emplacement du temple, il s'agissait de le déblayer autant que possible, et d'examiner un à un tous les fragments pour reconstituer l'ensemble de la construction et recueillir les restes qui présentaient un intérêt artistique ou historique. M. Naville a pu reconstituer le plan du temple, qui comprenait quatre salles de dates différentes. Pour entrer dans celle de l'est, peut-être la plus ancienne, on passait entre deux énormes colonnes, avec des chapiteaux à palmes. En dehors de la porte se trouvaient deux grandes statues de Hyksos dont l'une est actuellement au British Museum. Au delà se trouvait une seconde salle d'un caractère également archaïque ; depuis Osorkon II, on la nommait la salle de fête, en mémoire d'une grande fête sacrée. Plus à l'ouest encore se trouvait la partie la plus richement ornée du temple ; c'était une salle étayée par des colonnes aux chapiteaux en forme de feuilles de lotus ou de palmier, et par des colonnes surmontées d'une tête de Hathor finement ciselée ; le meilleur spécimen en est au Museum de Boston. Le temple se terminait par une très grande salle, la plus vaste des quatre ; elle n'a jamais été achevée. A l'extrémité se trouvait la shrine de Pasht, dont les fragments se voient au British Museum. A l'exception de Zoan, ville très semblable à Bubastis, aucune de celles du delta n'a donné autant de monuments s'étendant sur une si longue série de siècles et sur des époques si variées, de la grande quatrième dynastie jusqu'aux Ptolémées. M. Naville a examiné très soigneusement les colossales architraves sur lesquelles le nom de Ramsès II a été gravé, en même temps que les noms des propriétaires légitimes ont été effacés si complètement qu'il n'y a souvent aucun espoir de pouvoir rendre à ceux-ci la propriété qui leur a été volée. M. Naville n'a épargné aucune peine pour le faire toutes les fois que cela était possible. Il a réussi de cette façon à remplir non seulement des lacunes des monuments, mais aussi plus d'une lacune laissée par les sources littéraires grecques et autres

¹ Les matières comprises dans nos *Bulletins mensuels* et dans les *Nouvelles complémentaires* y sont classées suivant un ordre géographique constant, partant de l'Algérie, puis allant à l'Est, longeant ensuite la côte orientale du continent et revenant par la côte occidentale.

que nous possédons. On peut dire que les résultats obtenus à cet égard par les fouilles de Bubastis sont merveilleux. M. Naville l'a montré en passant en revue les trente dynasties de Manethon, à partir de la seconde, y compris le pharaon Sethenes, dont le cartouche monumental est conservé au Museum d'Oxford, jusqu'à la treizième et même jusqu'aux Ptolémées, et après ceux-ci jusqu'à Auguste, sous le règne duquel commence l'ère chrétienne.

Des dépêches, adressées de Londres à l'*Indépendance belge*, annoncent que la victoire remportée à Toski sur les **Soudanais** par les troupes égyptiennes, que commandait le général Grenfell, a eu pour épilogue la découverte d'une foule de documents attestant l'existence d'une véritable conspiration entre le successeur du mahdi, à Khartoum, et un grand nombre de personnages officiels attachés à l'administration du khédive. Nos lecteurs se rappellent que Gordon, envoyé à Khartoum, demanda qu'on lui adjoignît Zebehr-pacha, pour lui aider à pacifier les Soudanais révoltés contre l'Égypte. Soupçonnant Zebehr-pacha d'être en connivence avec le mahdi, l'Angleterre refusa. Bientôt après, Zebehr fut arrêté et conduit à Gibraltar, les soupçons du gouvernement anglais ayant été confirmés. La conspiration n'en continua pas moins à étendre ses ramifications en Égypte ; le but en était d'aider les Soudanais à envahir l'Égypte, à en chasser les Anglais et à y établir une administration favorable à l'entreprise de l'immense trafic d'esclaves dont le Soudan a été si longtemps le centre. Les documents trouvés sur les cadavres des cheiks tombés dans la bataille de Toski en fournissent la preuve.

Les Italiens ont profité des divisions qui règnent entre les chefs abyssins, anciens officiers du roi Jean, pour s'emparer du plateau d'**Asmara**, beaucoup moins chaud et plus salubre que Massaoua. La température moyenne n'y dépasse pas 15° ; la verdure, l'eau fraîche, les légumes, le gibier, y abondent. **Ménélik** paraissant devoir l'emporter sur les autres prétendants à la succession du négous, il n'est pas probable qu'il réclame contre cette occupation, par les Italiens, d'un territoire qui, naguère, faisait partie de l'Abyssinie. Retenu par les pluies, il a été obligé de s'arrêter dans sa marche vers Adoua, la capitale sacrée, où il compte se faire couronner par les dignitaires de l'Égypte éthiopienne. Toutefois la situation pourrait se modifier à son préjudice. Ras-Aloula lui garde une haine mortelle et le harcèlera tant qu'il pourra, pour favoriser les chances de Mangascia à qui il s'est dévoué corps et âme. Le Tigré, où il se trouve avec ce dernier, est une région monta-

gneuse, excellente pour servir de base d'opération à un prétendant secondé par un soldat tel que Ras-Aloula, qui connaît toutes les ressources du pays qu'il a parcouru en tous sens, et qui a toujours sous la main les débris de l'armée du négous, aguerris et capables de former le noyau d'une armée nouvelle, pourvu que les circonstances s'y prêtent. En attendant, la mission envoyée par Ménélik est arrivée à Naples avec l'explorateur Antonelli.

Nous avons eu le plaisir de rencontrer, au Congrès international des sciences géographiques, M. **Borelli**, qui a fait une conférence sur son exploration au sud du Choa et dans les **pays Gallas**. Les collections qu'il en a rapportées ornaient le salon de la Société de géographie de Paris. Un des jeunes Gallas qu'il a ramenés en Europe assistait à la séance. La race des pays qu'il a explorés n'est ni positivement noire, ni blanche ; comme teint, elle se rapprocherait plutôt du type mulâtre. Les hommes sont grands, bien faits ; les femmes ont les formes sveltes et élégantes, mais les mœurs de ces indigènes sont encore barbares. Le chef ou roi est souverain absolu, il a droit de vie et de mort sur ses sujets, qui lui obéissent passivement, sans velléité de révolte, ni d'indépendance. Les idiomes varient de peuplade à peuplade ; les religions de même, toutefois elles admettent toutes, sous des formes diverses, un Être suprême, dont le culte est accompagné de pratiques particulières. Tout bon pratiquant, en passant devant une rivière, doit y jeter un anneau de fer ou d'argent ; d'autres posent une touffe d'herbe sur certains arbres. Plusieurs tribus ne s'en tiennent pas à ces pratiques inoffensives, mais procèdent périodiquement à des sacrifices humains. Ce sont des familles désignées à cet effet depuis des temps très reculés qui supportent cet impôt sanglant, et, chose curieuse, elles y semblent résignées, au moins n'y a-t-il pas d'exemples qu'une victime choisie ait tenté de se soustraire à l'horrible sort qui l'attend. Ces sacrifices ont lieu à chaque renouvellement de la lune. D'autre part, jamais un chef n'entreprend un voyage sans consulter les entrailles d'une victime. En général, qui dit « voyage » dit guerres, combats, batailles. Lorsque, à la suite d'une rencontre, il y a des prisonniers, ceux-ci doivent renoncer à tout espoir d'avoir la vie sauve ; d'ordinaire, on les fait mourir en leur faisant avaler de l'eau bouillante ou en les piquant avec des aiguilles de près d'un mètre de long. L'adultère est très sévèrement puni ; toute femme reconnue coupable de ce crime a le nez coupé ; son complice est l'objet d'un supplice encore plus épouvantable. Toutefois si le mari outragé accepte un arrangement pour une somme déterminée, cette réparation est jugée suffisante.

Les objets rapportés par M. Borelli dénotent de la part des indigènes qui les ont fabriqués certaines aptitudes industrielles. Comme dans tout l'Orient, leurs armes sont l'objet d'un luxe particulier ; admirablement trempées, elles sont décorées de guillochages fort curieux. Le sel sert de monnaie courante et s'échange contre le cuivre et l'argent ; quant à l'or, les chefs seuls ont le droit d'en posséder ; tout individu trouvé en possession du précieux métal a la main droite coupée immédiatement. Les étoffes de coton sont tissées très fin, et sont en général couvertes de dessins en carrés ou en triangles d'un très joli effet. L'usage du verre est totalement inconnu dans ces pays ; les vases et objets divers qui en tiennent lieu sont façonnés avec de la corne de buffle remarquablement ouvrée. La région explorée par M. Borelli est riche en ivoire ; le fer y abonde également ; les indigènes cultivent le coton, la vigne, les asperges, les fraises, etc. Les collections rapportées par M. Borelli, qui avait une mission du Ministère de l'Instruction publique, seront déposées au Musée ethnographique du Trocadéro.

Le dernier paquebot de **Mozambique** a apporté des nouvelles rassurantes des nombreux explorateurs portugais actuellement en expédition dans l'Afrique orientale. Païva d'Andrade était le 5 mai à Mossonga, près du confluent du Caureze avec le Zambèze, à l'ouest de Tété, où il attendait ses porteurs pour continuer sa marche vers l'intérieur. Cardozo était à Quilimane, où les petits rois de la région à l'est du Nyassa étaient venus confirmer la promesse de reconnaître le protectorat portugais. Il attendait l'arrivée des missionnaires que le cardinal Lavigerie envoie au lac Nyassa, où le gouvernement portugais leur donnera un emplacement pour leur station, pour leurs établissements agricoles, et leur garantira la sécurité que réclame leur mission civilisatrice. — Serpa Pinto était aussi à Quilimane, d'où il comptait partir pour explorer le pays à l'ouest du Nyassa, et reconnaître le cours de l'Aruangua septentrional, encore peu connu. — Cazalleiro Rodrigues était à Sofala, d'où il se proposait de retourner à Moussourisse reprendre sa place de résident auprès de Goungounyane. — L'expédition des études du chemin de fer du Chiré était prête à partir. Les études de la ligne du Zambèze étaient presque terminées ; l'ingénieur qui les a dirigées, M. Moraes Sarmento, est déjà arrivé en Europe.

Le président de la Société de géographie de Lisbonne nous a prié d'insérer dans notre publication une réclamation au sujet des limites assignées par M. Jeppe, de Prétoria, aux **districts portugais d'Inhambané et de Sofala**, dans sa nouvelle édition de la carte du

Transvaal. M. Jeppe fait passer la limite occidentale de ces deux districts par le confluent du Pafurié avec le Limpopo et le $31^{\circ}, 26', 15''$ long. E. La Société de Lisbonne considère cette détermination comme attentatoire aux droits du Portugal dans cette partie de l'Afrique orientale, où la juridiction des deux districts susmentionnés s'étend jusqu'au Soubichané et au Boubyé, affluents du Limpopo, par conséquent beaucoup plus à l'ouest que la ligne imaginée par M. Jeppe, comme on peut le voir dans les cartes portugaises publiées par le marquis de Sa da Bandeira et dans d'autres encore plus modernes.

Nous avons également reçu de M. Charles Hancock, avocat à Londres, membre du Comité exécutif de l'Aborigines Protection Society, la demande de publier une communication relative aux troubles survenus dans le **Zouloland**, au sujet de la condamnation à de longues années d'emprisonnement prononcée par le tribunal d'Etshowé contre Dinizulu, fils de Cettiwayo, Undabuko et autres chefs.

Ces malheureux, qui s'étaient rendus coupables de pillage à main armée, ont été accusés par les employés du gouvernement anglais du crime capital de haute trahison et de rébellion, et se sont conduits avec beaucoup de noblesse pendant le procès. Comme le Président du tribunal demandait à Undabuko (oncle et conseiller du fils de Cettiwayo) s'il avait une déclaration à faire à la Cour, celui-ci s'exprima en ces termes : « J'ai été harcelé pendant des années entières, mes parents et mes amis sont décimés ; j'ai toujours été blâmé sans cause et sans enquête. Je ne craindrais pas les accusations si je pouvais seulement répondre et raconter mon histoire devant un Conseil d'enquête ; mais je ne puis me faire écouter de ces fonctionnaires qui ne me tuent qu'afin que leur favori Usibepu puisse vivre. Oh ! si seulement on voulait entendre ma cause, je ne serais pas inquiet du résultat. » Quoi qu'il en soit, on trouve généralement que la résistance faite par ces chefs aux autorités anglaises ne méritait pas une punition aussi sévère. Plusieurs amis des Zoulous et entre autres miss Colenso, qui a vécu plusieurs années à Natal et qui s'est toujours dévouée à la cause des indigènes, se sont efforcés, dans ces derniers temps, de faire rendre justice à des malheureux sous le coup d'accusations si terribles. « Venant de recevoir de miss Colenso une communication contenant un récit intéressant de ces procès sur lesquels nous avons jusqu'à présent peu de détails dans les journaux anglais, je prends la liberté, » dit M. Hancock, « comme membre du bureau de l'Aborigines Protection Society, de citer quelques extraits qui méritent d'attirer l'attention publique. J'ai écrit plusieurs lettres dans les journaux

anglais, m'efforçant d'exposer devant le pays les maux terribles infligés aux chefs zoulous et à la population indigène par la mauvaise administration des fonctionnaires anglais. Je ne veux donc pas entrer dans plus de détails. La conduite de nos représentants dans ce pays a été condamnée dans les termes les plus énergiques par les journaux de Natal, quelle que soit leur opinion politique; je ne citerai aujourd'hui que deux faits qui montrent la nécessité d'une enquête impartiale conduite par les autorités anglaises sur les accusations portées contre les dits fonctionnaires.

Quelque incroyable que cela paraisse, il a été affirmé, dans les derniers procès, par un témoin, que 300 femmes et enfants, capturés par un détachement sous les ordres du major M^e Kean, ont été livrés à Usibepu (le favori du gouverneur, Sir Arthur Havelock) et à ses soldats, et n'ont été relâchés que grâce à l'intervention de miss Colenso et de ses amis. Des actes aussi monstrueux de barbarie et de cruauté, qui déshonoreraient le pays le moins civilisé, devraient-ils être commis au nom d'une nation qui se trouve au premier rang de la civilisation?

De plus, un correspondant du *Natal Witness*, dans un numéro que nous venons de recevoir, parlant d'un cas de flagellation auquel miss Colenso fait aussi allusion, nous donne une description du martinet employé (chat à neuf queues), lequel, d'après la déposition d'un des témoins, serait garni de morceaux de fer. C'est, du reste, la confirmation de ce qui a été dit à la Chambre des Communes par M. Bradlaugh. Est-ce un mode de châtiment en rapport avec les idées anglaises? Et il ne s'agit pas d'une colonie possédant un « gouvernement responsable. »

L'impossibilité complète de s'en rapporter à ceux qui dirigent actuellement les affaires coloniales, en ce qui concerne le Zoulou-land, se trouve aussi parfaitement démontrée par le fait suivant. Il y a quelques jours, le sous-secrétaire des colonies (le baron de Worms) assura à M. Ellis qu'aucun renseignement n'avait été reçu à propos de réjouissances, officielles ou non, qui auraient eu lieu, lorsque les sentences furent prononcées, ni sur la mise en liberté de Usibepu. Je rappellerai simplement la description que fait miss Colenso de ce qui s'est réellement passé; « on a envoyé, dit-elle, des tambours et des fifres de l'armée « en l'honneur de l'événement; » et Usibepu, suivi de plusieurs de ses compagnons, à cheval, a accompagné les prisonniers allant à pied de la prison à la Cour de justice.

Je suis convaincu que si tous les faits se rattachant à la conduite des employés du gouvernement anglais au pays des Zoulous étaient connus

de tous, l'opinion publique insisterait pour que justice fût rendue aux indigènes et pour que des actes qui ternissent notre réputation nationale ne fussent plus tacitement autorisés par ceux qui ont la responsabilité des affaires coloniales à Downing Street. »

Le poste d'**Isanghila** sur la rive nord du Congo, qui avait été abandonné temporairement, a été réoccupé pour la réorganisation du service des transports. Celui-ci est dirigé de Vivi par M. Danfelt, lieutenant de l'armée suédoise, qui est depuis cinq ans en Afrique, et connaît parfaitement le pays, les habitants et la langue, qu'il parle couramment. Les bâtiments du poste d'Isanghila ont été reconstruits sur un petit plateau au bord du fleuve, juste en face de la cataracte. Un peu en amont, le fleuve forme une crique, aux eaux calmes, lieu d'amarrage et de chargement des baleinières. La plupart des porteurs sont recrutés à Isanghila et dans les environs. Ils se rendent à Vivi pour y prendre les charges et les transporter à Isanghila; d'ordinaire ils parcourent cette route en trois jours. D'Isanghila à Manyanga, le transport s'opère à l'aide de trois grandes baleinières en fer, dont les équipages sont placés sous les ordres du chef du poste d'Isanghila. Ces équipages se composent, pour chaque baleinière, d'un capita et de douze rameurs indigènes de Manyanga et environs, plus un patron zanzibarite. La durée du voyage est de six à huit jours, chargement compris pour la montée, et de deux pour la descente. Chaque baleinière peut emporter de 80 à 100 charges, d'un poids moyen de 30 kilog. Ce qui fait un transport de 7200 à 9000 kilog. par voyage.

Nos lecteurs savent que l'Exposition installée à l'Esplanade des Invalides possède un village congolais avec des indigènes du **Gabon** et du **Congo français**; plusieurs de ceux-ci ont accompli des actes de courage et de dévouement pour lesquels le sous-secrétaire d'État aux Colonies, sur la proposition de M. de Brazza, leur a décerné des médailles en or de première et de seconde classe. Les titulaires des médailles de première classe sont : Mamouaka, chef de pirogue, et Njouké, qui ont pris une part active au sauvetage de M. Dolisie, blessé devant un village ennemi dans le haut Congo. Ceux des médailles de seconde classe sont : Bengo, chef de pirogue, qui s'est très bien comporté dans l'escorte de M. de Brazza, et Agoulamba, qui a sauvé autrefois le Dr Ballay, dont la pirogue avait chaviré dans les rapides de l'Ogôoué.

D'après le *Journal officiel* une nouvelle organisation a été donnée aux Etablissements français du **Golfe de Benin**, de la **Côte d'Or** et des **Rivières du Sud**. Les premiers avaient été rattachés tantôt au

Gabon, tantôt au Sénégal ; ils sont aussi éloignés d'une colonie que de l'autre et n'ont aucun rapport avec elles. Le nouveau décret leur donne une organisation autonome, plus en rapport avec leur situation géographique. Leurs résidents correspondront directement avec le sous-secrétaire d'État aux colonies. Quant aux Rivières du Sud ou dépendances du Sénégal au sud de la Guinée portugaise, elles faisaient jusqu'ici, au point de vue administratif, partie intégrante du Sénégal, qui est éloigné, qui a peu de rapports avec elles, et dont les intérêts sont souvent opposés. Pour faire cesser cette anomalie, le décret les érige en division administrative autonome placée sous l'autorité du lieutenant-gouverneur du Sénégal, qui correspondra directement avec le sous-secrétaire d'État aux colonies. Le personnel relèvera uniquement de lui ; il résidera à Konakry, dans la rivière Dubreka, et devra visiter les différents postes des Rivières du Sud au moins deux fois par an. Elles auront un budget spécial distinct de celui du Sénégal.

NOUVELLES COMPLÉMENTAIRES

M. Camille Douls, chargé d'une mission en Afrique par le ministère de l'instruction publique, a été, d'après les journaux, assassiné dans le Sahara entre le sud Oranais et Timbouctou.

Le consul général de la Grande Bretagne au Caire a adressé à l'Office du commerce à Londres un rapport sur les travaux qui doivent être mis en adjudication en Égypte : ce sont les chemins de fer d'Assiout à Girgeh, environ 125 kilomètres ; de Chibin-el-Kour à Menouf, 13 kilomètres ; de Damanhour à Rahmanieh, 20 kilomètres ; de Nadineh-el-Farjoum à Senouris, 11 $\frac{1}{2}$ kilomètres. Un pont de 550 mètres sera jeté sur le Nil entre Boulaq et Embareh. L'acquisition des terrains pour tous ces travaux reste à la charge du gouvernement égyptien. Les soumissions seront reçues jusqu'au 2 décembre prochain.

Le cardinal Massaïa, vicaire apostolique des Gallas, qui a passé plus de trente ans en Étiopie comme missionnaire, est mort à Naples à l'âge de 80 ans.

Le vapeur *Children*, porteur du câble qui doit relier Obok et Périm, mouillé en rade de Périm, commencera la pose du câble aussitôt que le Sénat français aura ratifié le vote de la Chambre autorisant l'établissement de cette ligne.

Le bey de Jibouti, petit État limitrophe de la colonie d'Obock, au sud de la baie de Tadjoura, est venu à Paris, pour voir l'Exposition. Il est accompagné par M. Lagarde, gouverneur d'Obock.

La création d'une section spéciale pour les colonies au ministère des affaires étrangères de l'empire allemand, montre que malgré les difficultés de la politique coloniale allemande, principalement dans l'Afrique orientale, le gouvernement voit à celle-ci un intérêt croissant.

Le bruit qui avait couru de la venue d'Émin-pacha avec Stanley à la côte orientale ne s'est pas confirmé. Pour qu'il eût pu rencontrer quelque créance, il aurait fallu que le passage des deux voyageurs eût été signalé en un point précis sur la route des lacs à la côte.

Une canonnière anglaise, le *Pigeon*, a saisi, dans les eaux de Zanzibar, le dhow *Pemba* qui était chargé d'esclaves.

Le *Journal officiel* de Lisbonne publie un décret royal établissant à Inponda, au sud-est du lac Nyassa, une mission catholique ayant pour but de fonder des écoles et des églises en vue de la colonisation agricole et de la suppression de la traite des esclaves.

Le *Cape Argus* annonce que d'après un télégramme de Lorenzo-Marquez au consul portugais à Prétoria, la voie ferrée de la baie de Delagoa à la frontière du Transvaal sera terminée à la fin de septembre.

Le Volksraad du Transvaal a décidé la création d'une université à Prétoria, et voté à cet effet un crédit de 50,000 fr.

Des diamants de première qualité ont été découverts dans le bassin de la rivière des Crocodiles.

La construction du chemin de fer du Congo est assurée par le succès de l'emprunt émis à Bruxelles, à Londres et à Berlin. Outre la souscription de dix millions du gouvernement belge, il y a lieu de citer celle de cinq millions de sir William Mackinnon et consorts à Londres, celle d'un million de la Compagnie du Congo pour le commerce et l'industrie à Bruxelles, etc. L'*Indépendance belge* annonce que les travaux vont commencer immédiatement.

M. Haneuse, résident des Stanley-Falls, actuellement en route pour l'Europe, a annoncé qu'à son départ du Haut-Congo, la situation était des plus favorables et que tout était calme. Tipo-Tipo l'a prié d'être son interprète auprès du gouvernement de l'État indépendant pour l'assurer de tout son concours. « Il fera, » dit-il, « tout son possible pour rallier les chefs arabes de Nyangoué et du Ma-Nyéma, afin d'obtenir leur concours, pour l'aider à neutraliser les effets de la traite des noirs dans ces parages. »

Le Comité de l'Association congolaise et africaine de la Croix-Rouge a décidé la publication d'un *Bulletin* trimestriel, dont la rédaction a été confiée à M. A.-J. Wauters, rédacteur du *Mouvement géographique*. Le Bulletin publiera dans chacune de ses livraisons une Chronique du Congo, qui résumera les dernières nouvelles de l'État indépendant et les progrès réalisés en Afrique par les Belges.

Une Compagnie portugaise ayant son siège à Lisbonne a été constituée pour la construction d'un chemin de fer de Benguela à Catoumbella.

Le Dr Zintgraff qui avait quitté, le 18 décembre 1888, la station allemande sur le lac des Éléphants dans le territoire de Cameroun, est arrivé sain et sauf à Ibi sur le Benoué, ayant ainsi traversé les parties jusqu'ici complètement inconnues qui s'étendent jusqu'à l'Adamaoua.

Le Comité central de la Société de géographie commerciale de Berlin organise une expédition au Maroc, aussi bien en vue de la science que dans un intérêt

économique. L'observatoire de Hambourg s'intéresse aussi à cette expédition; il a l'intention de créer et d'entretenir au Maroc deux stations météorologiques.

Une Société s'est constituée à Barcelone pour créer des relations commerciales entre l'Espagne et le Maroc; elle établira une ligne de vapeurs pour donner au commerce espagnol avec cette partie de l'Afrique toute l'extension possible.

CHRONIQUE DE L'ESCLAVAGE

L'évêque Smythies, de la mission des Universités, a demandé, dans une lettre au *Times*, l'abolition du status légal de l'esclavage à **Zanzibar** et à **Pemba**.

Doutant du résultat de la démonstration anglo-allemande contre l'esclavage par le blocus, il demande qu'il soit fait quelque chose pour que l'Afrique ne s'imagine pas que l'effort déployé par ces deux grandes puissances a échoué, et que la traite peut se faire mieux encore qu'au-paravant. Mais comment empêcher une recrudescence de la traite? Il faut se tenir dans les limites de ce qui est possible. Le coup le plus fort qu'on puisse porter à la traite, et le seul efficace, est l'abolition du status de l'esclavage. Nous ne pouvons pas, pour le moment, l'abolir sur le continent, mais, avec un peu de fermeté, nous le pouvons dans les îles de Zanzibar et de Pemba; et ceci aura un grand effet moral sur les pays adjacents.

Les conditions de l'esclavage à Pemba sont telles que les troupes d'esclaves doivent constamment y être complétées. Un exemple suffira pour montrer jusqu'où s'étend la notoriété de Pemba comme marché d'esclaves. Quelques petites filles, récemment libérées et amenées aux missionnaires, leur dirent qu'elles venaient d'un village sur les bords du Nyassa; qu'elles avaient vu le vapeur de la mission; les agents de celle-ci étant un jour venus dans leur village, elles avaient couru se cacher en se disant : « Voici les hommes blancs qui viennent pour nous emmener à Pemba! » Cette île est séparée du Nyassa par des centaines de kilomètres.

Quant à l'influence que l'abolition du status de l'esclavage aurait sur les pays voisins, M. Smythies dit que presque tous ceux qui sont vendus par leurs familles, chez les Bondeïs, les Wadigo et dans les tribus qu'il connaît, sont envoyés à Pemba ou à Zanzibar; dès lors, l'abolition du status de l'esclavage y ferait cesser nécessairement le rapt des personnes et beaucoup d'injustices.